

Nouvelles des Terroirs

Bulletin trimestriel d'information et de liaison

n° 02

Afrique : Les adorateurs de la nature contre la nature



Le spectacle d'une nature de plus en plus menacée

La pauvreté au cœur de la dégradation des ressources naturelles

Nouvelles des Terroirs

Sommaire

EDITORIAL	3
SOCIO-ECONOMIE	
- la pauvreté au cœur de la dégradation des ressources naturelles	4
- un espoir dans le sahel	6
VIE INSTITUTIONNELLE	
- vers la co-gestion multi-acteurs des forêts	9
VIE DANS LES TERROIRS	
- Afrique, les adorateurs de la nature contre la nature	12
- Safané, des femmes mènent le combat contre la pauvreté.	16
FORMATION	
-PGRN/ Mali, une expérience de responsabilisation villageoise.	17
- Des technologies simple et adaptées pour l'irrigation.	18
- L'apiculture, un moyen de préservation des ressources naturelles.	19

pour vos courriers veuillez nous écrire à l'adresse suivante :
«Nouvelles des Terroirs»
s/c PNGT.
BP : 1487 Ouagadougou
Tél : 32 47 53 / 54

Comité de rédaction

Directeur de Publication
Korotimi KOTE

Rédacteurs en chef
Gervais SOMDA
Henri SENI

Secrétaires de rédaction
Mouhamed DRABO
Yacouba SANON

Où trouver Nouvelles des Terroirs ?

- OUAGADOUGOU
 - PNGT
 - DVA
 - DVTT
- BOBO-DIOULASSO
 - PNGT/UPGO/UGF
- DIÉBOUGOU
 - PNGT/UPGO/UGF
 - VARÉNA
- TENKODOGO
 - PDR/Boulogou
- MANGA
 - PDI/Z Manga
- BOGANDE
 - PNGT/UPGO
- KOUPELA
 - PNGT/UPGO
- ORODARA
 - PNGT/UPGO

Editorial

Une conscience collective pour combattre le mal

La conscience collective a tendance à privilégier le SIDA comme le mal du siècle. Pourtant, une observation minutieuse des faits, révèle un mal beaucoup plus profond, annonciateur de lendemains incertains pour la survie de l'humanité.

Il s'agit de la défaillance de plus en plus prononcée du système régulateur de l'équilibre de l'écosystème.

Cette défaillance ou déficience du système, s'apparente à bien des égards au SIDA par la similitude des manifestations.

En effet, le virus cause de cette défaillance échappe aux différentes thérapies appliquées et au contrôle de sa progression. Bref, ni l'aspect curatif, ni l'aspect préventif ne donne encore des résultats satisfaisants au point de parler de guérison tant sa progression est spectaculaire et inquiétante. cela a valu un sommet mondial sur l'environnement à Rio de Janeiro au Brésil, pour déterminer les sources du mal et développer de nouvelles stratégies de lutte.

Le mal est suffisamment connu, et l'acteur principal est l'homme.

Dans ce numéro, certains articles tentent d'expliquer les attitudes et comportement de l'homme africain en général, et Burkinabè en particulier vis-à-vis de la nature, en se référant à des études spécifiques.

Ainsi, dans la zone d'intervention du PNGT/Houet, la pauvreté des populations rurales est considérée comme le principal déterminant de la détérioration des relations entre l'homme et la nature et partant de la dégradation actuelle des ressources naturelles.

Dans le cas du sud-ouest, un article s'appuyant sur une ethnie, les Dagara, montre comment les adorateurs de la nature que sont les africains se

sont subitement retournés contre cette nature qui lui sert de couvert et de gîte. Pour cet article, l'explication est à rechercher dans les mythes qui régulaient la vie en symbiose en ces temps là, et qui, aujourd'hui sont devenus inopérants et désuets.

Dans ce journal nous publions la première partie consacrée à l'histoire de l'explication de la dégradation actuelle des ressources naturelles. Le prochain numéro sera consacré à la nouvelle donne.

Au de là des causes du mal, une lueur d'espoir apparaît à travers des expérimentations menées au niveau du PGRN/Mali sur la responsabilisation villageoise ; au projet forêt et sécurité alimentaire sur la récupération des terres fortement dégradées dans le plateau Mossi ; la co-gestion multi-acteurs des forêts, l'apiculture comme moyen de motivation pour mieux gérer les ressources naturelles ; la gestion pratique pour la pérennisation des actions ou micro-projets villageois, des technologies simples et adaptées pour l'irrigation, ainsi que des femmes en lutte contre la pauvreté, sont le témoignage d'une Afrique se réveillant contre le fléau qu'est la détérioration des ressources naturelles. "Nouvelles des terroirs" sera toujours au coeur des événements brûlants de l'heure sur le développement. Pour cette dernière année du siècle, l'équipe de la rédaction et l'ensemble des communicateurs des projets GT/GRN souhaitent à nos fidèles lecteurs, une année de succès et de bonheur, et les exhortent par la même occasion à contribuer pour enrichir les réflexions et les expériences en cours afin de vaincre ce mal.

La rédaction

La pauvreté au coeur du changement des rapports fonciers et de la dégradation des ressources naturelles

Les résultats des différents diagnostics conjoints effectués par le PNGT, dans les provinces du Houet et du Tuy (Burkina Faso) révèlent les problématiques suivantes : manque d'équipements agricoles, dégradation, contiguïté des terres agricoles, insécurité foncière, exploitation anarchique ou abusive des ressources naturelles etc.

La cause majeure de ces contraintes selon les populations, est la pauvreté. De leur entendement, un producteur pauvre est celui qui ne parvient pas à subvenir convenablement aux besoins alimentaires des personnes en sa charge, durant toute l'année a fortiori posséder du bétail ou des équipements agricoles modernes (charrue, charrettes, etc.).

L'activité principale étant l'agriculture, première source de revenus monétaires, elle est fortement conditionnée par l'état de richesse du producteur. De même, cet état influe sur les rapports fonciers, les rapports de production et l'utilisation des ressources naturelles.

Quelques caractéristiques des villages d'intervention du PNGT/Houet

De façon générale, les villages des provinces du Houet et du Tuy sont reconnus relativement nantis en ressources naturelles renouvelables comparés à d'autres du pays. Ils bénéficient d'une pluviométrie oscillant entre 800 mm et 1100 mm par an.

Les populations des provinces du Houet et du Tuy sont respectivement de 675 415 et 161 437 habitants. Elles sont composées de plusieurs ethnies. Les autochtones sont surtout les Bobos, les Tiéfo, les Toussian, les Sembla, les Bwaba. C'est une zone qui accueille beaucoup de migrants venant d'autres régions du pays.

L'agriculture, l'élevage, l'artisanat et le commerce constituent les principales sources de l'économie locale. L'agriculture est de loin la plus importante et ce à travers plusieurs spéculations (coton, céréales, agrumes, légumes).

Relation entre la pauvreté et le foncier

Lorsqu'on aborde avec les producteurs, la question de la productivité et les pratiques agricoles en cours, on est vite frappé par la fréquence élevée des deux concepts dans leur discours : la pauvreté et le foncier. L'insécurité foncière apparaît comme un facteur d'aggravation de la pauvreté.

Certains ne disent-ils pas : "Nous agriculteurs sommes pauvres, parce que nous ne sommes pas propriétaires fonciers". Pour cette catégorie de producteurs, ils n'ont pas le contrôle foncier donc pas de sécurité foncière. Par conséquent pas d'entretien de l'exploitation, pas de restauration. Cela entraîne inéluctablement une baisse des rendements et une diminution des revenus.

D'autres producteurs disent : "Nous sommes propriétaires fonciers, nous sommes pauvres parce que nous ne disposons pas de moyens techniques et matériels adéquats". Pour cette couche de producteurs, la bonne gestion des exploitations est liée à l'acquisition des moyens suscités.

Des deux assertions, un point commun se dégage : la pauvreté.

Cette pauvreté est à la base du chamboulement des rapports fonciers dans cette zone d'intervention du PNGT. Cela se manifeste sous plusieurs formes.

Jadis, la terre considérée comme sacrée a de plus en plus une valeur vénale. Dans certains villages du département de Bama, la terre se vend.

Une sorte de fermage se développe de plus en plus dans les villages du département de Békuy. Certains propriétaires terriens, faute de pouvoir entretenir leurs exploitations préfèrent les céder à des usufruitiers moyennant une dîme.

Le développement de cette pratique a créé une sorte de dépendance des premiers vis-à-vis des seconds. Dans certains villages du département de Bobo, des propriétaires fonciers pour subvenir à leurs besoins alimentaires à certaines périodes de la saison pluvieuse sont obligés de vendre leur force de travail dans des exploitations agricoles des éleveurs peulh,

installés par eux mêmes ou leurs parents. Dans de telles conditions, il est difficile pour de tels producteurs de dégager des revenus pouvant permettre d'acquérir des moyens matériels de production.

C'est certainement dans ce cadre qu'il faut essayer de comprendre le comportement de ces producteurs, transformés en destructeurs des ressources naturelles.

Relations entre la pauvreté et la dégradation des ressources naturelles

"Nous sommes à la recherche de notre pain quotidien. Nous n'avons pas les moyens, nous sommes démunis, venez-nous en aide".

Tels sont les propos tenus par les producteurs lors des échanges. Cette attitude est révélatrice de l'impuissance des producteurs face à la situation de pauvreté. Dans ces conditions il n'y a pas de distinction entre propriétaire foncier et non propriétaire, car, c'est devenu une question de survie malgré l'impact négatif sur les ressources naturelles.

Aussi disent-elles, "nos productions sont achetées à bas prix et nous vivons dans une situation inextricable d'endettés permanents. Comment dans ces conditions, nous pouvons entretenir comme il se doit nos champs ? Comment dans ces conditions ne cherchons-nous pas à cultiver dans des endroits comme les forêts classés et les berges qui sont plus riches ? Ce proverbe est, on ne peut plus clair : "Si vous voyez un veillard courir, dites vous qu'un danger le guette ou bien il poursuit quelque chose d'important". Ces déclarations des producteurs témoignent du poids qu'exercent les facteurs exogènes comme le marché des produits agricoles et le coût des intrants. Il y a lieu donc de prendre en considération ces déclarations si nous

Lisez et faites lire

"Nouvelles des Terroirs"

Le journal du savoir

partagé.

voulons un renouveau du monde rural.

Renouveau du monde paysan

L'aspiration des producteurs au bien être, à l'épanouissement est clairement affichée il convient de voir maintenant comment jouer sur les relations pauvreté foncier et dégradation des ressources naturelles afin de contribuer à l'atteinte de cet objectif. Pour ce faire quelques pistes de solutions sont à tester :

On pourrait se baser sur les modes d'accès à la terre en mettant l'accent sur la comptabilité des intérêts en présence, et proposer des solutions. Après cela, la caution de l'autorité administrative et judiciaire serait d'un apport appréciable pour valider les accords.

Il faudrait aussi encourager la mise en place des structures à même de faciliter l'équipement des producteurs en moyens de production. De même, il faut renforcer davantage l'encadrement technique tout en corrigeant les faiblesses du système actuel de vulgarisation.

La structuration et l'organisation adéquates des paysans, ayant les capacités d'influer sur le cours du marché des produits agricoles sont à promouvoir également. Il faudrait aussi songer à stimuler l'entreprise agricole en favorisant la mise en place de petites unités de transformation.

On le voit bien, les relations entre la pauvreté, le foncier et la dégradation des ressources naturelles sont interdépendantes. ce référent sagesse "la terre nous nourrit ici bas, tout comme la foi nous nourrira au ciel", on ne peut pas être insensible à la dégradation des ressources naturelles. il s'agit d'une question de volonté et de dispositions individuelles quel que soit l'état de dénuement actuel. Mais force, est de constater que la seule volonté ou la seule prédisposition à protéger l'environnement n'est pas toujours suffisante quand il s'agit de la survie.

Dans cette optique, l'intervention de l'Etat est nécessaire. Ainsi, la gestion de ces relations d'interdépendance et les actions d'accompagnement mises en oeuvre peuvent assurer l'équilibre entre le bien être, l'épanouissement des communautés rurales et la préservation des ressources naturelles.

**SANOU Mahma
PNGT/UPGO/HOUET**

Un espoir dans le Sahel,

La récupération des terres fortement dégradées à l'aide des charrues Delfino et

Les pays sahéliens sont confrontés depuis deux (2) décennies à une dégradation croissante des ressources naturelles, caractérisée par la raréfaction des terres cultivables, avec pour conséquence directe, la baisse de la production agricole et la détérioration des conditions alimentaires et nutritionnelles des populations rurales.

Au niveau du Burkina Faso, ce phénomène a été la cause principale d'un flux migratoire des populations du Nord vers le Sud du pays dans des zones présentant de potentialités relativement importantes en ressources naturelles. Le poids de la pression démographique dans ces nouvelles zones d'accueil (plus de 90% de la population est constituée de migrants) a fait que ces zones commencent également à présenter des signes importants de dégradation avec pour corollaire une saturation des terres de culture.

C'est dans un tel contexte que le Projet "Forêt et Sécurité Alimentaire en Afrique Sahélienne", exécuté par la FAO sur financement du Gouvernement Italien, intervient dans cette partie Sud du pays avec pour principale préoccupation d'aider à l'accroissement de la contribution du secteur forestier dans la sécurité alimentaire, tout en mettant en oeuvre une stratégie de stimulation des capacités d'analyse et de réponses des populations pour une gestion durable de leurs ressources naturelles. Dans de telles conditions, les actions entreprises par le Projet seraient limitatives s'il ne recherche pas des solutions en amont dans le sens d'accroître les disponibilités en terres de cultures et des ressources en eau dans les zones d'origine des migrants.

dans ce sens, il a été retenu à partir de 1997, l'extension du volet DRS/CES du Projet dans la partie Nord du pays, foyer de l'émigration par excellence, à travers l'introduction d'une technologie de pointe (le système Vallerani) en vue de la récupération de terres fortement dégradées. Ce système permet de réhabiliter l'environnement, d'intégrer et de stabiliser les systèmes de production sur de vastes superficies. Composée d'un tracteur de 180 chevaux, de deux (2) charrues (Delfino et Treno), et d'un semoir spécial à injection d'eau (Lombrico) cette technologie a permis de

réaliser des travaux pilotes dans plusieurs sites du Burkina (Provinces de l'Oubritenga, de la Gnagna, du Namentenga, du Loroum et du Soum) dont les plus importants sont les sites de Titao (Loroum) et Djibo (Soum). Les principaux partenaires de terrain ayant bénéficié de l'appui du projet pour la récupération de terres dégradées dans leurs zones d'intervention respectives sont

- Le Projet BKF/93/003 "Aménagement des Forêts Naturelles"
- Le PAPANAM/Boulsa
- Le Projet Agro-écologie
- Le Projet Front de la Terre (Ministère de l'environnement et de l'eau)
- L'ONG ADRA.

En outre, un protocole de collaboration a été développé avec le Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire (PSSA) pour renforcer les actions d'intensification agricole et de diversification de la production, en particulier dans les sites de Titao et Djibo.

- La charrue "Delfino" peut creuser 5000 à 7000 demi-lunes par jour (soit une surface aménagée de 10-15 ha par jour) alors que l'homme valide muni d'un pic à gaz ne peut qu'en confectionner 5 à 7 (et plus petits).

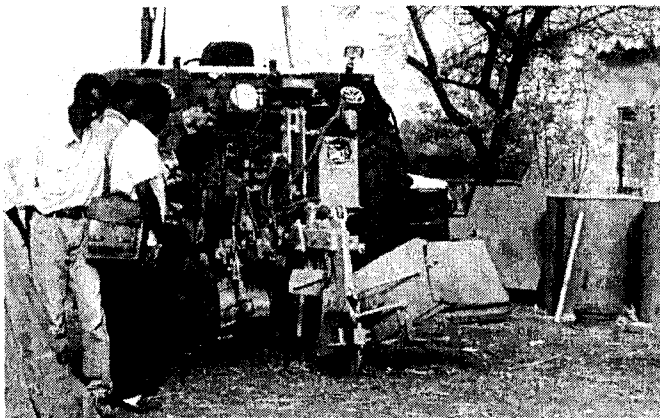
La charrue "Treno" possède les mêmes caractéristiques du "Delfino", mais creuse des sillons cloisonnés. Elle est équipée d'un dispositif de recouvrement de la couche fertile du sol qui est déposée dans le sillon.

Le semoir spécial à injection "Lombrico" est équipé pour effectuer le semis direct à sec d'essences arborées et arbustives dans le sol traité par le "Delfino" et le "Treno".

Les travaux ont consisté au cours des deux (2) campagnes écoulées, en la confection de demi-lunes et sillons cloisonnés atteignant 50 à 60 cm de profondeur (avec une capacité de rétention de 1000L d'eau par ouvrage à une pluviométrie de 200mm) à l'intérieur desquels des semis d'essences forestières, agricoles, fourragères et des plantations d'essences locales utilitaires (Acacia Senegal) ont été réalisés.

Afin de garantir la durabilité et donc l'appropriation de toutes les actions par les populations, le Projet a fondé

sa philosophie sur la mise en oeuvre de l'approche participative, en tant que principe méthodologique pour orienter toutes ses interventions sur le terrain.



La charrue « Delfino »

cette démarche qui associe les populations dans tout le processus de récupération constitue la première du genre au Burkina et pourrait servir de modèle sur le plan technique et méthodologique pour la récupération d'autres sites, au Burkina ou dans la sous-région. C'est dans ce sens que le Projet a pris toutes les dispositions nécessaires pour donner toutes les chances de réussite à l'opération, et confirmer du même coup la crédibilité et la pertinence du test.

Les principales actions menées ont été la préparation proprement dite de cette opération à travers l'identification et le choix des sites à restaurer, la réalisation d'une étude socio-économique et pédagogique dans les sites retenus, les animations et sensibilisations dans les différents villages, l'organisation d'ateliers de lancement du test, la mise en place du cadre organisationnel pour la conduite des travaux, la formation des producteurs et autres partenaires de terrain, enfin la formation des tractoristes à l'utilisation et à la maintenance des machines agricoles.

A l'issue de la phase préparatoire, s'en est suivie la phase d'exécution des différentes actions programmées. Ces actions ont porté sur la mise en place effective des différents comités villageois et inter-villageois pour la gestion des sites, la récolte des semences forestières locales par les productions, la réalisation des travaux mécanisés à l'aide des charrues Delfino et Treno, la mise en aménagement des sites à l'aide de semis directs d'essences forestières, agricoles et fourragères, des plantations et haie vives.

Enfin un système de suivi-évaluation aussi bien technique que scientifique a été mis en place pour la collecte des informations, en vue de l'analyse future de l'impact de l'utilisation des machines sur le plan technique, économique, environnemental, et organisationnel dans les différents sites aménagés.

Les résultats de l'opération de récupération des terres fortement dégradées.

Les résultats obtenus s'articulent autour des points suivants :

1) La réalisation des travaux mécanisés (demi-lunes et sillons cloisonnés) à l'aide de la charrue "Delfino" et Treno" dans cinq (5) Provinces du Burkina, sur une superficie totale de 858 hectares dont 371 ha en 1997 et 487 ha en 1998.

2) Des cultures de variétés améliorées de niébé, mil et sorgho en association avec les plantations ou semis d'espèces locales combinées au zai. Le suivi des exploitants pilotes a permis d'enregistrer des rendements moyens de plus de 1600 kg à l'hectare sur des sites abandonnés depuis une trentaine d'années.

3) La production de fourrage naturel à partir des aménagements sylvo-pastoraux sur 97 ha de glacis récupérés à l'aide des charrues "Delfino" et "Treno". Les quantités partielles de fourrage récolté au cours de l'année 1998 sont déjà estimées à plus de 20 tonnes à la date du 25 Novembre 1998.

4) La récolte des semences forestières est estimée à 550 kg issue de treize (13) espèces locales, ont été récoltées par les producteurs dans les peuplements semenciers situés aux alentours des villages et ensemençés dans les différents sites.

5) Les plantations d'espèces locales combinées à des haies vives d'*Euphorbia balsamifera*. Plus de 50000 plants produits ont été mis en terre sur une superficie totale de 100 hectares. Aussi, une haie vive d'*Euphorbia balsamifera* : Plus de cinq mille cinq cent (5.500m) mètres de longueur a été installée aux alentours immédiats des sites pour les protéger contre les animaux en divagation.

6) La mise en place et le renforcement d'un cadre organisationnel pour la conduite et le suivi des travaux. Il a concerné onze (11) comités villageois, deux (2) comités inter-villageois avec l'appui de deux (2) Équipes Techniques Opérationnelles (E.T.O).

7) L'appui à la formation des producteurs pour renfor-

cer leurs capacités opérationnelles sur le plan agro-sylvo-pastoral est également un élément à prendre



Une zone dégradée récupérée.

en compte.

Conclusion

Le test de récupération des zones fortement dégradées a été rendu possible grâce à la collaboration que le Projet a développée avec tous les partenaires de terrain directement ou indirectement impliqués dans l'opération. C'est le cas de souligner la qualité de l'appui technique et méthodologique dont il a bénéficié de la FAO, et sans lequel les résultats auxquels il est parvenu seraient difficilement atteints.

L'introduction de cette technologie a fait renaître auprès des populations un espoir perdu, celui de reconquérir des terres incultes, abandonnées et qualifiées à tort de repère de génies. En effet, ni les techniciens, ni les populations ne présageaient que ces terres abandonnées seraient réexploitées avec des résultats tangibles.

L'ensemble des investissements et la méthodologie utilisée ont abouti à des résultats globalement satisfaisants et qui encouragent la poursuite du test.

De nombreux partenaires, prudents au départ, ou sceptiques, qui attendaient de voir les résultats de la première campagne ont sitôt manifesté leur intérêt à collaborer avec le Projet, à tel point que les demandes en labour au cours de la campagne écoulée (1998) étaient estimées à plus de 2000 ha. Ce qui dépasse largement les capacités d'intervention du Projet qui ne dispose que d'une seule unité de récupération.

Face à ces nombreuses sollicitations, il est de plus en plus indiqué de rechercher dès à présent des voies et moyens en vue de l'acquisition d'une deuxième unité de récupération des terres fortement dégradées au Burkina Faso.

**Forêt et Sécurité Alimentaire
Projet F.A.O. Burkina Faso**

Le Programme national de gestion de terroir dispose au niveau de sa cellule de documentation une gamme variée de cassettes vidéo sur des expériences de développement.

Titre	Durée
Pour protéger nos terres	90 mn
Géomatique	40 mn
Le Sahel en marche	34 mn
Compétition sur les fosses fumières	34 mn
Les populations du Sahel luttent contre la désertification	20 mn
Preserving the health of the land	25 mn
La lutte de longue haleine	27 mn
Les héros de la lutte anti-érosive	30 mn
Les terroirs un patrimoine vital	34 mn
Aménagement des bas-fonds agricoles	14 mn
Les femmes et la gestion des terroirs dans la Bougouriba	19 mn
Protection et gestion des bergers du cours d'eau de la Bougouriba	25 mn.

(Nord-Ouest du Ghana) dont nous sommes nous-mêmes originaire. (4)

La sagesse traditionnelle de ce peuple tenait son enseignement de sa mythologie : de ses nombreux mythes des "origines du monde, de l'histoire et de la culture, la tradition dagara tirait son explication des choses, leur fondement et, par suite, elle en dégageait les modèles (prototypes) du comportement humain.

Le mythe de la création de l'être humain, par exemple, enseigne que ce dernier a été "tiré de terre" au cours d'un laborieux travail de modelage souterrain...

La conclusion que la tradition en a retenu est que l'être humain est apparenté à l'élément terre. Il doit se le tenir pour dit : son corps n'est rien d'autre que de l'argile (5). En raison de cette consubstantialité les humains doivent un profond respect à la terre.

De fait le Dagara de la tradition voue un culte religieux à la "croûte terrestre" (Tégan) avec sanctuaires, autels, prêtres et rites sacrificiels. C'est d'ailleurs sous le couvert de ce culte que s'organise la gestion du terroir et l'administration traditionnelle du territoire.

Bien plus, les gestes les plus quotidiens doivent être empreints de respect pour la terre :

Le cultivateur commence par s'excuser auprès du sol de son champ qu'il est "obligé de blesser pour trouver sa nourriture". (Prière avant les labours). La bouchée de nourriture qui échappe et tombe à terre n'est nullement perdue : c'est la terre qui a réclamé sa part et il faut s'en réjouir.

La poussière elle-même n'est pas redoutée : "c'est de la terre" (6).

Elle peut même servir de palliatif pour soigner les blessures ou calmer la faim : les enfants surtout ne s'en privent pas et semblent se régaler en suçant de... l'argile!

Autant d'attitudes et de comportement qui visent à faire aimer la terre et la respecter.

On pourrait en dire tout autant de l'eau (la pluie, la rivière, l'eau fraîche) cette denrée rare et précieuse...

En ce qui concerne le règne végétal et animal, le

respect traditionnel de la nature est tout aussi explicite.

Tous les mythes dagara qui relatent l'origine de la civilisation (intervention de l'être humain dans le cours de l'histoire), déplorent le comportement insolite et désastreux des premiers humains face à l'ordre établi dans le monde avant leur avènement. Selon cette mythologie, tout était bien organisé, tout fonctionnait à merveille et tout allait bien avant l'apparition de l'être humain. Il a fallu que le "dernier venu" de la création fasse preuve d'originalité et de marginalité (refus de l'ordre établi et volonté de puissance) pour que la pagaille s'installe dans le monde. Ainsi la nature, jadis harmonieuse et généreuse, s'est révoltée et des rapports conflictuels ont succédé à la cohésion originelle.

Au commencement, par exemple, le ciel était à portée de main avec son inépuisable réserve de biens. IL n'y avait qu'à lever le bras pour se tailler sa part quotidienne. Et voilà qu'une vieille femme transgressa l'interdit qui garantissait la perennité de cette situation paradisiaque!... Depuis lors, le ciel s'est éloigné, et nous voilà livrés à toutes sortes de calamités : sécheresse, famine etc.

Au commencement toujours tous les animaux vivaient ensemble dans une harmonie presque parfaite : (seul le singe, qui ressemble à s'y méprendre à l'être humain, en voulait au chien et lui faisait des misères). Le jour même où surgit l'être humain (homme et femme), la dispersion eut lieu et les rapports devinrent conflictuels entre les êtres de la nature : les herbivores contre les végétaux, les carnivores contre les herbivores, l'eau contre le feu... et toute la nature contre l'être humain (7).

La grande leçon que la sagesse traditionnelle tire des "révélations" des origines est la suivante :

L'être humain a tout intérêt à renoncer à ses prétentions à l'originalité, à sa volonté de possession de manipulation et de domination vis à vis de la nature. De fond en comble, il est et il n'est qu'un membre (parmi d'autres) de la vaste nature.

Faute donc de se réconcilier avec son environnement, faute d'admettre et d'aimer sa condition de "fruit de la nature" dont il ne peut se démarquer,

faute de respecter sa place et celle des autres êtres de la nature (coexistence) faute de garder le lien indissoluble qui le lie d'une manière ou d'une autre à tous les autres êtres (naturels et "surnaturels") l'être humain court à sa perte et menace de ruiner la nature tout entière.

C'est fondamentalement pour guérir l'être humain de cette manie de l'autonomie et de la mainmise, que la sagesse dagara a élaboré son système d'éducation et d'institution qui constituent la tradition dagara. De fait, celle-ci insiste à temps et à contre temps sur les "valeurs" de parenté, solidarité, communauté, amitié, hospitalité etc.

Le système de parenté au sein du peuple dagara est tel qu'on pourrait se demander finalement s'il existe quelqu'un qui ne soit pas "Parent", (le "non-parent" initial finit toujours par être domestiqué par le truchement des alliances, combien nombreuses en espèces, de sorte qu'on puisse dire quand même de lui : "Toi et moi nous sommes la même chose") même le règne animal participe à cette parenté cosmique de l'être humain par le biais du Totémisme... (8).

Pour en revenir à notre sujet qu'il fallait cependant situer dans cet ensemble plus large, disons un mot de la manière dont la tradition dagara respectait et sauvegardait sa faune et sa flore.

Tout d'abord le sentiment de "parenté cosmique" jouait en faveur de la sauvegarde des espèces animales.

Les animaux-totem (dumé) sont en même temps "Tabou" (ciiru) : le "Parent" humain ne doit ni les toucher ni les tuer encore moins en consommer la viande. Et comme chacune des soixante clans familiaux a son animal-Totem (à quelques exceptions près) sans compter les Totem individuels, le massacre de la faune était efficacement limité : Au cours des grandes battues, les antilopes-coba sont attirés au son de flûte par leurs "frères" humain du clan des Gbâané qui leur ouvrent de la sorte une "sortie de secours" contre les flèches des autres chasseurs...

En outre, maints interdits et préceptes contribuaient d'une façon ou d'une autre à la protection de la faune.

La déontologie de la chasse interdisait l'abattage excessif du gibier alors très abondant. Le chasseur qui exagérait dans ce sens s'exposait à des sanctions de la part de l'Esprit "propriétaire de la faune" (wiè) : égarement en brousse, folie, accidents de chasse...

Il était tout simplement odieux de profiter de l'occasion d'une femelle en train de mettre bas pour l'abattre. Le contrevenant exposait son épouse à mourir en couches...

Certains animaux étaient redoutables, non pas tellement à cause de leurs cornes, crocs ou griffes mais à cause d'un halo de mystère qui les entourait.

Ces "bêtes noires" (sic) telles que le phacochère, le buffle, l'hyène etc. sont censées détenir un pouvoir magique grâce auquel elles se vengent sur celui qui les tue. Aussi, on y réfléchissait par deux fois avant de les abattre.

Enfin, le fait que les femmes dans cette société sont exclues du domaine de la chasse diminuait de beaucoup le nombre de prédateurs (9).

Concernant la flore, les mêmes genres d'interdits la protégeaient traditionnellement :

En particulier, on ne doit pas cueillir une fleur ni un fruit vert ; c'est comme si on pratiquait un avortement : la fleur est un fruit en puissance ; et tout fruit doit atteindre la maturité avant d'être cueilli. Celui (et notamment celle) qui outrepassa cette recommandation court le risque d'un avortement ou d'une naissance prématurée ou encore d'une mort précoce.

Tant et si bien que la consommation de haricots verts a de la peine à passer dans les habitudes alimentaires...

L'abattage d'un arbre n'était permis que par nécessité vitale (défrichage de terrain de cultures, construction de maison, bois de chauffe etc.).

Celui qui abat inutilement un arbre s'expose à la "maladie de l'arbre". L'arbre abattu dans ces conditions se venge lui-même.

Et il y a des arbres sacrés auxquels personne n'oserait toucher.

D'une façon générale, il existe une justice immanente à la nature qui ne manque pas de sévir contre ceux qui saccagent la faune ou la flore : la nature a des "bergers", des gardiens invisibles mais vigilants

et leurs sanctions; d'ordre magique, sont plus efficaces que les amendes des agents des Eaux-et-Forêts modernes.

Ainsi l'environnement était traditionnellement protégé par le biais de convictions idéologiques qui imposaient le respect de la nature dont l'être humain ne se sentait nullement propriétaire encore moins maître. Le mythe de la vie en symbiose fonctionnait avec un succès assez remarquable. (10).

Comme nous le faisons plus haut, ces considérations bien que basées sur l'étude d'une ethnie particulière sont loin d'être un cas particulier. A quelques nuances près, les mêmes conclusions peuvent se tirer de l'observation de bien d'autres peuples africains.

Le règne de la mentalité animiste sur la plupart, sinon la totalité, des cultures africaines est un lieu commun. On peut affirmer sans trop grand risque d'erreur que cette "philosophie" est une sorte de fond commun, ou encore un fil d'Ariane qui permet de se retrouver dans le labyrinthe des particularités culturelles des Africains.

Les études et recherches qui portent sur l'Afrique témoignent d'une convergence de points de vue sur les convictions idéologiques qui inspirent certains comportements des Africains de la tradition ancestrale, notamment en ce qui concerne la conception animiste de la réalité et ses conséquences sur la sagesse et le vécu quotidien.

Ainsi, par exemple, le Zaïrois O. Bimwenyi Kweshi traitant du statut de l'homme (selon une tradition zaïroise) souligne "la similitude du muntu (l'être humain) avec toute chose" ; il trouve l'heureuse expression d'osmose ontologique" en s'expliquant de la façon suivante : "La similitude du muntu avec toutes choses, des êtres ne se situe pas seulement dans le fait que tous sont bi-ntu, (des choses, des êtres), des bi-dipu (des êtres-là), des byo (similitude ontologique) mais aussi dans le fait que tous ont même origine (...) portant la griffe du même Artiste et Père-créateur. A cela s'ajoute que tous sont taillés dans une même étoffe d'essence rythmique, vibratoire : le verbe", (11).

C'est cette même intuition panafricaine que nous

avons exprimée pour notre part, en terme de "parenté cosmique" fraternité universelle"...

Qu'il soit de la savane ou de la forêt ou encore du désert, l'Africain traditionnel était profondément habité par le sentiment d'appartenance et de vie en symbiose avec la nature. Il en résultait une attitude de respect magico-religieux qui, d'une façon ou d'une autre, contribuait à sauvegarder son environnement : une végétation luxuriante et fort variée (savanes et forêts), des sites naturels magnifiques dans leur beauté sauvage (la région des "grands-lacs") une faune abondante légendaire, sans compter d'immenses réserves de richesses naturelles souterraines ou à ciel ouvert.

Que ce soit sous les tropiques ou à l'équateur ce vaste continent qui a fait rêver plus d'un poète (Léopold Senghor, Fodeba Keïta, Aimé Césaire...) faisait le bonheur de ses habitants qui, partout, s'étaient adaptés aux multiples variétés de son climat, de son relief, et se montraient reconnaissants envers cette "Mère Afrique".

Hélas! Pour son malheur cette déesse vénérée par ses enfants attira des... explorateurs venus d'un autre monde! Ce fut le commencement de la fin du mythe de "l'Afrique Traditionnelle". Des pilleurs-esclavagistes suivirent les explorateurs et les envahisseurs-colonisateurs leur emboîtèrent le pas : l'Afrique fit "un saut dans le feu" (Joseph Ki Zerbo)...(à suivre)

Constantin G. Dabiré
Diocèse de Diébouyou

(*) le titre est de la rédaction

Amis du monde rural,
faisons vivre
Nouvelles des Terroirs
par nos écrits

Safané

Des femmes mènent le combat contre la pauvreté



Le ministre des ressources animales accompagné des ambassadeurs de RFA et des USA.

Le groupement féminin Benkadi composé de 120 membres s'érige contre la pauvreté à travers l'agriculture, la porciculture, le maraîchage et la plantation d'arbres.

Dans cette optique, le 20 février 1999, le ministre des Ressources animales, accompagné des Ambassadeurs de la République Fédérale d'Allemagne et des Etats unis a procédé à l'inauguration d'une cinquantaine de poulaillers et d'une trentaine de porcheries traditionnelles améliorées. Ces différentes infrastructures ont été réalisées par les membres du groupement avec l'appui financier des deux ambassades. (RFA et USA).

Le groupement a également acquis deux charrues, deux paires de vaches pour la traction et deux moulins.

Les femmes se sont engagées cette année à

produire du maïs hybride et du soja pour l'amélioration de l'alimentation animale.

La mise en place de ces unités familiales de production intense de volailles et de porcs, permettra aux femmes de diversifier et d'augmenter leur revenu monétaire et d'améliorer les conditions de vie des familles.

L'expérience du groupement des femmes de Safané rentre dans un vaste projet du Ministère des Ressources Animales tendant à intensifier les productions animales en vue d'une augmentation des revenus des populations en général et des femmes en particulier. Ceci, par une plus grande rationalisation des systèmes d'élevage intégrant l'agriculture et l'élevage.



Une porcherie villageoise améliorée

Direction de la vulgarisation et du Transfert de Technologies (DVTT)

**Lisez et faites lire « Nouvelles des terroirs »
le journal du savoir partagé.**

PGRN / Mali

Une expérience de Responsabilisation villageoise

Dans la perspective d'une responsabilisation effective des collectivités rurales pour une gestion rationnelle et durable des ressources naturelles, le projet de gestion des ressources naturelles du Mali (PGRN) a conféré aux Comités villageois, le pouvoir d'attribuer des marchés de plus de dix millions de francs CFA.

Plus encore, les projets villageois n'excédant pas dix millions de francs font l'objet d'un bon de commande signé par le Président du Comité villageois.

Cette initiative est appuyée par une réglementation des marchés publics adaptée aux exigences du développement.

Au PGRN/Mali, toute commande supérieure à dix millions fait l'objet d'un appel d'offres au sein du projet. Cet appel d'offre dans le cadre des investissements villageois est organisé suivant l'approche participative suivante :

- le projet pour la préparation des dossiers d'appel d'offre et des lettres d'initiation aux fournisseurs, au compte des Comités villageois des terroirs concernés.

- la vente des dossier d'appel d'offres au niveau du village est l'affaire du Comité.

Les recettes issues de cette vente (entre 5.000 et 10.000 FCFA) de dossiers, reviennent aux populations bénéficiaires des investissements, pour la constitution d'un fonds villageois devant servir à entretenir ou financer des projets.

- le dépouillement des dossiers d'appel d'offres se passe toujours au niveau du village où les soumissionnaires sont autorisés à y prendre part.

Le procès verbal établi à l'issue du dépouillement est signé conjointement par les représentants de la direction du projet et du comité villageois.

Sur la base du procès verbal, la direction du projet rédige le marché (notification de commencer le travail) et choisit un technicien pour le suivi technique des travaux.

Dans le souci de minimiser les risques en matière de paiements des différents décomptes présentées par le fournisseur, le PGRN s'arrange toujours pour payer moins par rapport au pourcentage d'exécution.

De même, un système d'enregistrement des marchés pour assurer un meilleur suivi des investissements est mis en place.

L'expérience menée à Ngolokorola est intéressante et montre que la facilité offerte par la réglementation natio-

nale en matière de marchés publics et du projet, a permis à ce village d'atteindre des résultats appréciables.

42 ha de forêt villageoise aménagée et entretenue ; des ruches améliorées disséminées à l'intérieur de la forêt pour la production du miel, 2500 m de cordons pierreux réalisés en trois mois ; des foyers améliorés et des fours d'amande de karité dans tous les ménages ; des fosses fumières, une salle d'alphabétisation etc. Tout ceci a été possible grâce à un appui conséquent du projet en matière d'organisation, de formation, de gestion des biens communautaires et surtout d'équipement.

- sur le plan de l'organisation, les rôles et les tâches de chaque couche sociale ou socio-professionnelle sont définies en relation avec les actions ou projets à entretenir où à exécuter, sur la base d'un programme d'activités et planning d'activités élaborés et acceptés des différents partenaires. les règlements intérieurs élaborés sont fonctionnels. Le bureau du Comité composé de 21 (vingt et un) membres dont trois femmes veille à l'application des décisions et des règles de gestion.

- sur le plan de la formation, l'ensemble des (vingt et un) 21 membres du bureau CVGRN sait lire et écrire en langue Bambara et participe de ce fait à l'élaboration des projets, à leur programmation, à leur exécution et au suivi-évaluation.

En plus de l'alphabétisation des différents membres du comité, des formations techniques sont dispensées suivant un programme de formation préétabli avec le projet. La mise à niveau périodique des compétences villageoises est assuré par un conseiller technique (un agronome) du projet résidant dans le village et de l'équipe d'appui technique basée à Dioïla.

Au niveau de la gestion des biens communautaires, une convention locale de gestion est établie, adoptée et diffusée dans toute la région pour informer les villages voisins des textes réglementant la gestion des ressources. La bonne gestion étant la condition pour bénéficier de l'appui du projet pour les autres actions en cours, le respect de la convention est un impératif.

Enfin, pour le financement des équipements en matière de lutte anti-érosive, les CVGRN pour réaliser les 2500 m de cordons pierreux d'intérêts collectifs ont bénéficié des équipements (charrettes, pelles etc.), de la part du projet à des conditions très avantageuses. Ceci sous forme de crédit à leurs membres moyennant une avance de 25%

sur le coût total. Le reste payable à tempérament par chacun des bénéficiaires. Ces charrettes, pelles et brouettes sont utilisées avant tout pour les travaux d'intérêt collectif, car c'est grâce aux CVGRN que cet équipement a été obtenu.

A la fin du remboursement du crédit, chaque bénéficiaire devient propriétaire à part entière de l'équipement.

Cette initiative est intéressante car elle permet de mesurer le degré d'adhésion de la population au projet de lutte anti-érosive, avec la disponibilité permanente du matériel de travail, et de résoudre en même temps les tracasseries bancaires pour accéder au crédit d'équipement. Le

cas de Ngolokorola dans l'arrondissement de Dioïla illustre bien la volonté politique de transférer au niveau des villages, le pouvoir de prise de décision en matière de financement des micro-projets villageois.

Pour une meilleure responsabilisation des populations rurales dans le processus de décentralisation, l'expérience du PGRN/Mali mérite d'être valorisée pour plus d'efficacité dans les projets similaires au Burkina Faso.

Gervais K. Somda
UPGO/PNGT/Bougouriba

Des Technologies simples et adaptées pour l'irrigation privée.

Le Projet de Développement Rural dans le Boulgou (PDR/B) a organisé du 9 au 14 novembre 1998 au Niger un voyage d'étude et d'échange d'expérience au profit de huit (8) producteurs dans sa zone d'intervention et six (6) techniciens du PDR et de la DPA Boulgou.

L'objectif est de permettre à ces producteurs et agents du Boulgou de s'informer sur des techniques et technologies adaptables, pouvant contribuer à résoudre leurs problèmes liés au captage, à l'exhaure, et à la distribution de l'eau d'irrigation ainsi que ceux liés à la conservation de l'oignon.

Ce séjour au Niger leur a permis de découvrir des technologies manuelles de petite irrigation ;

. Des technologies mécanisées de petite irrigation et des techniques de formation.

a) Les Technologies manuelles de petite irrigation

Il s'agit de pompes relativement peu coûteuses (60 000 à 80 000 FCFA) et à grand débit pour l'irrigation des cultures maraîchères. Elles peuvent être utilisées pour puiser l'eau de surface (mares ou fleuves) ou des puits dans les zones où la nappe est peu profonde. On en distingue trois types ayant les caractéristiques suivantes :

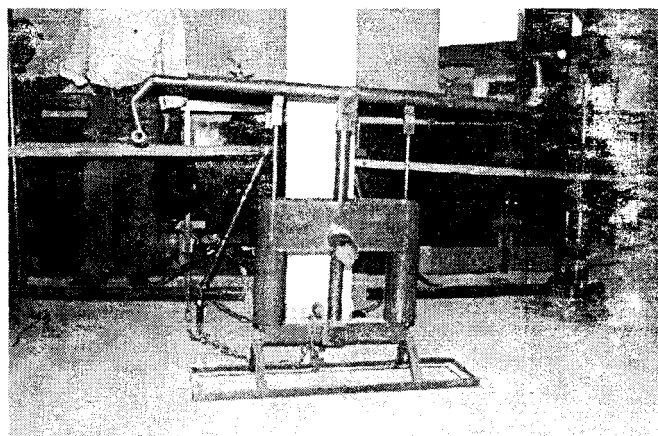
- La pompe manuelle
- débit horaire : 5.000 à 6.000 litres d'eau ;
- Hauteur d'aspiration : 8 mètres.

- La pompe à pédale Bangladesh
- Débit horaire : 5.000 à 7.000 litres
- Hauteur d'aspiration : 7 mètres.
- La pompe à pédale aspirante-ré foulante
- Débit horaire : 5.000 à 7.000 litres
- hauteur d'aspiration : 7 mètres
- Distance de refoulement sur le terrain plat.

Toutes ces pompes manuelles sont fabriquées au Niger par des artisans dont la formation technique est assurée par des spécialistes de l'Agence nigérienne de promotion de l'irrigation privée (ANPIP).

b) Technologies mécanisées de petite irrigation.

Ce système d'irrigation utilise des motopompes pour capter l'eau des mares et/ou des puits. La distribution de cette eau se fait par le système gravitaire ou par aspersion.



Une pompe manuelle simple et efficace

c) Techniques de forage

L'exhaure d'eau d'une nappe est réalisée à partir d'un forage exécuté manuellement. Ce travail de forage peut être effectué par une équipe de quatre personnes en une journée. Il est basé sur une méthode simple de fonçage de trou et d'installation de tuyaux PVC protégeant les parois du puits.

Le sol est ainsi foncé manuellement grâce à différents types de tarières. Le choix est fonction de la profondeur à

atteindre et de la nature du sol.
Les profondeurs atteignent 10 mètres dont 4 mètres en dessous de la nappe phréatique.

L'exhaure de l'eau est effectuée à l'aide d'une pompe à pédale ou d'une motopompe de diamètre des tuyaux variant entre 110 et 140 mm.

Pour de plus amples informations, s'adresser à ANPIP (Agence Nigérienne pour la Promotion de l'Irrigation Privée). BP. 507 Niamey Niger - Tél : 73-38-07.

Michel Comboïgo
PDR/Boulogou

L'Apiculture, un moyen de préservation des ressources naturelles

La dégradation continue de la couche superficielle du sol constitue une menace pour la productivité agricole des communautés rurales dont l'économie locale repose sur l'agriculture de subsistance. Le régime alimentaire constitue un facteur déterminant de l'utilisation des terres.

Outre la production végétale, le complément alimentaire des communautés rurales est fourni par les ressources naturelles (cueillette). Ceci, dans le souci de diminuer la pression agricole et de préserver les ressources naturelles. De nos jours, face à la pression humaine et animale sur ces ressources, l'apiculture demeure un palliatif, car le miel constitue une source d'alimentation supplémentaire.

En effet, l'apiculture convient parfaitement aux pays en développement, car, elle exige peu de capitaux et ne pèse aucunement sur les ressources naturelles. Aussi elle ne demande pas beaucoup d'efforts, et peut être pratiquée en liaison avec l'agriculture de subsistance.

Avant d'entreprendre un programme d'apiculture, il est nécessaire de connaître les plantes à nectar et à pollen de la région. La connaissance des plantes mellifères doit se faire avec une bonne source d'information. L'apiculteur traditionnel local est habituellement la personne indiquée pour fournir les indications utiles.

Lorsqu'on fait un reboisement avec des arbres à usage multiple, il faudrait tenir compte des besoins en apiculture et choisir les essences qui produisent suffisamment du nectar de toute qualité. La plupart des eucalyptus, plantés dans la zone écologique souhaitée, sont de bonnes sources de miel.

Planter les unes à côté des autres, les essences fleurissent à des époques différentes afin de prolonger la période de production de miel.

L'action bénéfique des abeilles dans les pollinisation des cultures à fruits et à noix peut être mise à profit par une répartition des ruches dans les plantations.

La qualité totale de miel produite dans une zone donnée dépend du rendement en nectar et en pollen des plantes, de la qualité des ruches, du nombre d'abeilles et des conditions atmosphériques.

Avec les ruches traditionnelles et fixes, les rendements en miel dépassent rarement 7 kg par ruche. Il est alors indéniable d'utiliser des ruches modernes appelées ruches kenyanes.

Ces ruches produisent en moyenne 15 kg de miel en une récolte. Dans les villages riverains des forêts classées-de-marô (Houet et du Tuy), l'utilisation des ruches Kenyanes donne une production

moyenne de 15,25 kg. Le revenu total de tous les apiculteurs de ces villages a été de 666 000 FCFA durant la campagne 1997 - 1998.

Le revenu moyen par apiculteur est de 10 406 FCFA. Ces revenus selon les apiculteurs permettent :

- d'améliorer l'alimentation de la famille
- l'acquittement des différentes cotisations
- de porter des secours financiers aux personnes en difficultés sous forme de crédit.

Les dépenses en capital, sont très modestes dans l'apiculture. La ruche Kenyane coûte environ 21 000 FCFA. Une personne travaillant à temps partiel peut s'occuper de 50 ruches et aura besoin de 7 000 à 10 000 FCFA pour l'achat des vêtements et d'un fumeur d'un montant de 1 500 à 2 000 FCFA pour les récipients à miel. Le matériel d'extraction de miel peut être utilisé par plusieurs apiculteurs d'un même village.

Dans sa phase initiale, un programme de développement de l'apiculture devrait associer l'intensification de l'apiculture traditionnelle et l'introduction de matériel et de méthodes modernes.

En plus de son côté alimentaire, l'apiculture génère aussi des revenus substantiels aux populations à travers les produits issus de la transformation de la cire telles que la bougie, la pommade etc...



Un apiculteur à côté d'une ruche Kenyane

Mouhamed DRABO
UPGO/PNGT/Houet

Projet de Développement des Ressources Animales dans le Gourma (PDRA/G)

I. Zone d'Intervention

Le Projet de développement des Ressources Animales du Gourma (PDRA/G) intervient dans les provinces du Gourma, de la Kompienga, de la Komandjari et dans trois départements du Koulpélogo à savoir : Cominyanga, Youndé et Soudougui. Il couvre une superficie de 27.000 km² soit 10% du territoire national. Le siège est à Fada N'Gourma chef lieu de la Province du Gourma

II. Financement

Il est cofinancé par la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (B.A.D.E.A) et l'Etat Burkinabè à hauteur de cinq (5) milliards de Francs CFA pour une durée de cinq (5) ans.

III. Objectifs globaux du projet

Ils se résument ainsi qu'il suit :

- L'auto-promotion des producteurs par l'organisation

et la formation ;

- La valorisation et la gestion du pâturage naturel ;
- La valorisation des résidus de récolte et l'utilisation rationnelle des sous produits agro-industriels ;
- L'amélioration de l'hydraulique pastorale ;
- L'intensification des productions animales (lait-viande) ;
- L'organisation des circuits de commercialisation du bétail et de la viande ;
- La sédentarisation du bétail et de la viande ;
- La sédentarisation à terme de l'élevage.
- La valorisation de 54 tonnes par an de fourrages grossiers par le traitement à l'urée ;
- La garantie (au moins par an) l'approvisionnement de 500 tonnes de Sous Produits Agro-Industriels (SPA) aux producteurs.

Pour tous renseignements s'adresser à l'adresse suivante.

BP : 250 FADA N'GOURMA

Tél : 77 - 05 - 60 / 61

Fax : 77 - 05 - 62

Bonne
et
heureuse
année
99

